

FICHES-EXPORT

Fiche n°89 - Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie - Oct./Nov. 2009

S I D E X

SOUTIEN INDIVIDUALISÉ À LA DÉMARCHE EXPORT DES PME/TPE

Le **SIDEX** est une aide spécifiquement destinée aux **PME** et **TPE** françaises. Rapide et simple d'accès, elle accompagne leurs projets de développement à l'international.

Qui peut en bénéficier ?

Les entreprises de tous secteurs d'activité (à l'exception du négoce), dont l'effectif est inférieur à 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros HT. L'entreprise ne doit pas être détenue à plus de 25% par une entreprise ne répondant pas à ces critères.

Quels types d'opérations peuvent être menés ?

Deux types de missions à l'exportation sont éligibles à la procédure SIDEX :

• **La finalisation d'un contrat ou d'un partenariat à vocation export** : rencontrer à l'étranger un futur client, agent, distributeur avec lequel le demandeur souhaite finaliser un contrat à vocation export dont les retombées commerciales sont identifiées. *(Il ne doit exister aucun lien contractuel préalable avec*

l'entreprise étrangère rencontrée durant les 36 mois précédant la mission).

- **La prospection de nouveaux marchés à l'étranger** : prospecter de nouveaux marchés afin d'évaluer et de rechercher des débouchés potentiels à l'exportation pour l'entreprise.

Ne sont pas éligibles :

- Les missions s'inscrivant dans le cadre d'une participation collective.
- Les missions visant à créer une filiale commerciale.
- Les missions se déroulant dans un pays où se trouve une filiale de l'entreprise demandeuse.

Quels sont les pays concernés ?

Tous les pays (sauf embargo) classés en trois catégories prioritaires :

• **Pays "Grand Large" :**

Australie, Chine (y compris Hong Kong), Taïwan, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis, Mexique, Afrique du Sud, Angola, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar, Kazakhstan, Russie, Ukraine.

• **Pays "Europe-Méditerranée" :**

UE27 (sauf France), Algérie, Croatie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc, Norvège, Suisse, Tunisie, Turquie.

- Autres pays.

Quel est le montant de l'aide accordé ?

L'aide est forfaitisée en fonction du type de mission et de la zone ciblée.

Type de Sidex	Nbre Sidex autorisés *	Nbre de personnes prises en charge	Forfait unique
Prospection "Grand Large" Prospection "Euro-Med" Prospection "autres pays"	3 Sidex /an	1 personne	1 000 euros 500 euros 1 000 euros
Finalisation "Grand Large" Finalisation "Euro-Med" Finalisation "autres pays"	3 Sidex/an	2 personnes	1 000 euros/pers. 500 euros/pers. 1 000 euros/pers.

* *Prospection : un seul Sidex peut être sollicité par pays et par an*

Finalisation : un seul Sidex peut être sollicité par projet

Quels sont la procédure et le délai de traitement ?

- L'entreprise dépose sa demande en ligne sur le site **www.ubifrance.fr** (volet SIDEX), au plus tard 7 jours avant son départ en mission à l'étranger.
- **Ubifrance apporte une réponse notifiée à l'entreprise par e-mail**, à condition que l'ensemble des éléments ait été porté à sa connaissance et sous réserve de vérifications des éléments transmis par l'entreprise a posteriori.
- A l'issue de la mission, et dans un délai de 30 jours, l'entreprise doit envoyer son dossier de demande de remboursement (lettre de notification signée, carte d'embarquement des participants, compte-rendu de mission et relevé d'identité bancaire).
- La subvention est versée à l'entreprise par virement bancaire.

Ubifrance se réserve le droit de refuser tout dossier ne répondant pas aux conditions posées.

Quels sont les engagements de l'entreprise ?

- L'entreprise s'engage à respecter la règle communautaire de minimis selon laquelle le total des aides publiques ne peut pas dépasser la somme de 200 000 euros maximum sur une période glissante de 3 ans versée sous ce régime.

CONTACTS :

• *Votre Conseiller en développement international de proximité*

• *Votre Délégué régional Ubifrance :*

Alexis Caille - Tél : 02 35 52 41 05 - alexis.caille@ubifrance.fr

Alain Jacquet - Tél : 02 31 54 40 18 - alain.jacquet@basse-normandie.cci.fr

ÉDITION : Réseaux HNI / NORMANEX

Retrouvez la collection des Fiches Export sur Internet :

http://www.normandie-international.com_techniques.htm